ECHOS DES FETES DU CENTENAIRE.

Discours de M. Francastel, consul général de France à la Nouvelle-Orléans, et du Rév. P. Huot.

Le manque de place nous ayant obligé d'abréger notre compte-rendu des fêtes du Centenaire, nous n'avions pu publier deux discours en français—du consul-général de France, M. Francastel, et du Rév P. Huot—prononcés pendant le banquet qui a clos les cérémonies de la journée.

Nous les publions ci-dessous.

Voici en quels termes s'est exprimé M. Francastel :

M. Jusserand m'a chargé de le représenter à ce mémorable anniversaire. Nous devons regretter profondément son absence, car en admettant que je puisse rencontrer les paroles qu'il convient de dire à ce banquet, ces paroles n'auront jamais dans ma bouche l'autorité qu'elles auraient eue dans celle de l'Ambassadeur de la République française.

Quoi qu'il en soit, la substitution était fatale, puisqu'elle s'est produite ; fatale comme l'était la réunion de la Lousiane aux Etats-Unis d'Amérique. Les événements historiques sont inéluctables ; il serait étrange, en effet, que l'évolution des espèces fût régie sur la terre par des lois inflexibles, tandis que les destinées de l'humanité seraient livrées aux caprices du hasard.

Il était écrit que la Louisiane serait rendue à la France en 1800 et, que le retour à mon pays de cet immense territoire n'aurait qu'une durée éphémère. En 1803 Bonaparte cédait la Louisiane aux Etats-Unis.

J'ai entendu dire que les Louisianais devaient à l'article 3 du traité de cession, leur prompte admission dans l'Union américaine. Cet article stipulait bien que les Louisianais deviendraient aussitôt que possible citoyens des Etats Unis, et auraient la jouissance de leur liberté et de leurs biens, ainsi que le libre exercice de leur religion ; mais il ne faut pas s'exagérer l'efficacité d'un pareil article. En le signant, le Premier Consul faisait un beau geste et un geste adroit. A la veille du jour où il s'apprêtait à rétablir l'ordre en France en supprimant la liberté, il se préoccupait de conserver cette même liberté, à une poignée de citoyens français qui échappaient à sa main dominatrice, et il s'affirmait ainsi républicain.

C'est à elle-même Messieurs que la Louisiane doit sa rapide élévation au rang d'Etat ; elle était mûre pour l'autonomie. Lorsque son étoile est allée prendre place dans le champ d'azur du drapeau américain, l'heure était venue de ce lever d'astre sur l'horizon politique.

La cession de la Louisiane a eu son bon côté pour la France Quand deux peuples sont voisins, il est impossible qu'ils n'aient pas de temps à autre maille à partir ensemble : si les Français et les Américains s'étaient trouvés en perpétuel contact aux limites mal fixées du bassin du Mississippi, des froissements eussent été inévitables. Que serait devenue cette amitié qui dure depuis un siècle et demi et dont il n'existe peut être pas d'autre exemple dans l'histoire ?

Tout est donc pour le mieux. Il ne me reste plus qu'à former un souhait. Puisse cette amitié plus que séculaire ne subir jamais d'éclipse et se prolonger à la faveur de traités d'arbitrage, jusqu'à l'avènement de cette paix universelle dont quelques hommes politiques de ce temps ne croient pas la réalisation impossible.

Discours du Rév P. Huot en réponse au toast "Le Canada":

M. le président, Monseigneur, Messieurs :

Sir Francis Langebin, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, et M. A. Drouin, maire de Québec, devaient être ici ce soir et prendre la parole

Malheureusement empêchés, c'est à votre humble serviteur que M. Fortier a bien voulu confier ce redoutable honneur de représenter le Canada.

Le Canada ne peut pas rester indifférent au souvenir des grands événements historiques de la Louisiane. Il n'y a pas un Etat de cette république dont l'histoire ait été aussi intimement liée à celle de notre pays que cette belle, riche et féconde Louisiane. Au XVII et au XVIII siècle, en effet, la Louisiane était la sœur du Canada. Tous les deux sont nés à l'ombre du glorieux drapeau de la vieille France. Tous les deux ont reçu les suprêmes bienfaits de la civilisation chrétienne de ces courageux missionnaires français, dont l'un des plus grands historiens de votre pays, Parkman, a loué si souvent, dans ses œuvres, l'admirable héroïsmé.

Le Canada a donné à la Louisiane deux de ses plus illustres enfants, D'Iberville et Bienville : D'Iberville, qui en 1699, jetait les bases du premier établissement fondé sur le sol louisianais par des hommes de race blanche; Bienville, qui en 1718, marquait, ici même, l'emplacement de cette Nouvelle-Orléans, si renommée aujourd'hui pour sa générosité, sa culture et le charme de sa société, en même temps que pour les progrès remarquables qu'elle ne cesse de faire dans le commerce et l'industrie, grâce à l'intelligence et à l'énergie de ses citoyens.

Rien, il me semble, ne peut nous faire mieux comprendre jusqu'à quel point étaient unis la Louisiane et le Canada, au XVIII siècle, que de rappeler ce fait : que les deux pays ont eu, tour a tour, le même gouverneur, le marquis de Vaudreuil ; celui-là même que vos historiens appellent : "le beau marquis."

Enfin, messieurs, c'est chez vous que nos malheureux frères, les Acadiens exilés, trouvèrent, en 1765, grâce à la généreuse hospitalité de vos maîtres, un refuge assuré. Le Canada ne l'oubliera jamais.

Aussi, croyez-le bien, messieurs, c'est avec bonheur que les Canadiens-Français suivent aujourd'hui les progrès remarquables de la Louisiane ; qu'ils la voient marcher avec une fierté digne de sa noble origine, avec courage, hardiment toujours, malgré les épreuves, vers les destinées plus brillantes encore qui l'attendent.

Pour vous, Messieurs, et cela ne fait aucun doute, la Nouvelle-Orléans est la Reine du Mississipi. Son site sur ce fleuve géant, au bas de cette immense et fertile vallée est unique ; son port est l'un des plus beaux, des mieux protégés et des mieux outillés, du monde entier. Vraiment, l'avenir de cette ville ne peut être que magnifique.—Et c'est avec plaisir que les Canadiens Français, en attendant la joie qu'ils auront le 24 juin prochain, de saluer au Congrès de la langue française de Québec le représentant de cet état, votre distingué président M. Alcée Fortier, et tous les Louisianais qui voudront bien l'accompagner ; c'est avec plaisir que tous mes compatriotes disent, ce soir, avec nous:

Vive la Reine du Mississipi ! Vive la Louisiane !

Je vous prie Mesdames et Messieurs de boire aux relations de bon voisinage et d'excellente amitié qui doivent toujours régner entre les Etats-Unis et le Canada.

Lettre de M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, au professeur Alcée Fortier, président du comité des Fêtes du Centenaire :

Ambassade de France à Berlin,
22 avril 1912.

Cher Monsieur Fortier—

"Je reçois votre invitation pour la célébration du "centième anniversaire de l'accession de la Louisiane au titre d'Etat dans la confédération.

Je ne peux naturellement pas m'y rendre, mais je tiens à vous dire combien je suis sensible au bon souvenir qui vous fait m'envoyer cette invitation et combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche.

J'aimais beaucoup aller à la Nouvelle-Orléans quand j'étais en Amérique. Je m'y retrouvais en France, et des hommes comme vous nous prouvaient que le vieux cep gaulois, transplanté en Amérique, portait toujours des fruits aussi vigoureux et aussi délicieux.

J'ai appris, en lisant le dernier compte-rendu de l'Athénée Louisianaise la mort de M. Capdevielle, rédacteur en chef de "L'Abeille." C'est pour moi un grand regret que de voir disparaître cet homme excellent et cet écrivain de la bonne souche.

C'était encore un vrai enfant de la vieille France et nous n'en avons pas trop en Louisiane.

Croyez-moi, je vous prie, cher monsieur Fortier, toujours bien cordialement à vous,

JULES CAMBON.

Lettre de M. Drouin, maire de Québec, au professeur Fortier :

Cabinet du Maire,
Québec, 24 avril 1912.

Monsieur Alcée Fortier,
Président de la Société Historique de la Louisiane, Nlle Orléans.

Cher Monsieur le Président,

Je ne puis assez vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à prendre part à cette démonstration organisée par votre Société Historique pour célébrer le centenaire de l'entrée de la Louisiane, comme Etat, dans la Confédération Américaine.

Pour moi personnellement, c'est une distinction que j'apprécie hautement. Et c'est avec un véritable chagrin que je me vois forcé de renoncer au plaisir d'aller participer à vos réjouissances patriotiques. Mais des devoirs impérieux me retiennent ici. Des exigences nouvelles, surgies à la dernière heure, m'empêchent de laisser Québec en ce moment, et je vous prie de croire à la sincérité de mes regrets, car j'aurais eu tant de plaisir à vous rencontrer, vous, et vos distingués collaborateurs et je désire tant voir et connaître votre beau pays.

Mais, j'avoue que c'est surtout en ma qualité de Maire de Québec, que votre délicate attention me touche et éveille en moi tout un monde de pensées et de souvenirs, et si je ne puis être présent, laissez-moi vous exprimer tout ce que ressens et tout ce que j'aurais voulu vous dire.

C'est une heureuse inspiration qui vous a poussés à célébrer par des fêtes intellectuelles et littéraires le centenaire de l'entrée de la Louisiane, comme Etat distinct et séparé, dans la grande Confédération des Etats-Unis d'Amérique.

Ce grand événement a été un pas décisif dans l'évolution de votre beau pays, et il faut y voir la main de la Providence guidant vos pères dans cette phase nouvelle de vos destinées nationales qui, comme les nôtres, ont été si tourmentées. Chez vous comme chez nous, ce passage à une allégeance nouvelle, ne s'est pas fait sans commotion, et l'histoire a enregistré toute une page héroïque dans laquelle vos ancêtres ont écrit des faits et gestes digne des gloires de cette France bien-aimée que, tous ensemble, nous n'avons jamais cessé de regarder et de chérir comme notre mère.

Quelle que soit la distance entre la Nouvelle-Orléans et Québec, nous sentons en ces jours que la voix du sang parle au dedans de nous,—qu'elle nous émeut,—qu'elle éveille en nos esprits et en nos cœurs le même sentiment : celui d'une parenté d'une fraternité que n'ont pu affaiblir, encore moins faire oublier, ni les vicissitudes du temps, ni les déchirements de la séparation.

C'est le Québec des anciens jours qui vous parle aujourd'hui par ma voix, et ce salut chaleureux et fraternel que je vous envoie, il part de Québec, de cette vieille capitale de la Nouvelle-France, qui fut pendant un siècle et demi le cœur et le centre vital de l'Empire colonial français rêvé par Louis XIV et perdu par Louis XV, et qui embrassait les vallées immenses du St-Laurent, des Grands Lacs, de la Belle Rivière et du Mississipi.

C'est de chez nous, c'est de Québec que partirent tous ces hardis explorateurs, ces coureurs des bois, ces trappeurs, ces colons qui ont fondé St-Louis, Mobile, Biloxi, la Nouvelle-Orléans, qui ont attaché leur nom bien français à toutes les découvertes, à toutes les fondations d'établissements nouveaux dans ces espaces immenses, théâtre de leurs exploits. Nous vous avons donné d'Iberville, de Bienville, de Châteauguay et de Sérigny, toute une famille de héros dignes des temps anciens, et avec eux, Duguay de Boisbrillant, de Lamotte-Cadillac et ce Duchereau de St-Denis, fils des seigneurs Duchesnay de Beauport, qui fut pendant quarante ans le rempart et l'âme dirigeante de la Louisiane et qui y fournit une carrière brillante, dans laquelle les aventures romanesques sont mêlées aux faits éclatants consignés dans l'histoire.

Nous vous avons donné les pionniers de votre agriculture qui revivent dans vos florissantes paroisses restées jusqu'à ce jour si catholiques et si françaises.

Vos missionnaires ont été longtemps les envoyés de l'évêque de Québec, et même après la séparation, nous n'avons cessé de vous envoyer des nôtres qui ont su laisser une mémoire respectée. Et il ne se passe pas d'hiver que nous ne vous envoyions des visiteurs et des touristes qui rapportent de leur séjour parmi vous les plus charmantes impressions et les plus agréables souvenirs.

Réjouissons-nous donc tous ensemble dans ces fêtes patriotiques dans lesquelles vous affirmez votre loyauté à la grande patrie américaine et vous rappelez à bon droit le noble sang qui coule dans vos veines et les liens étroits qui vous unissent comme nous à la grande patrie française. Qui donc oserait prétendre que nous ne sommes pas des rameaux détachés du vieux tronc franco-gaulois,—détachés oui, mais bien vivants, qui ont poussé dans des plages lointaines des racines puissantes et immortelles, et qui, en dépit des obstacles, voire même des tempêtes, prospèrent et grandissent au soleil de la liberté.

La circonstance qui nous rapproche et qui provoque entre nous ce doux échange de procédés fraternels me semble comme le présage d'une ère nouvelle. On dirait que la Providence a voulu que ces fêtes soient pour nous tous l'occasion d'un rapprochement, le commencement de relations amicales plus fréquentes entre ces branches d'une même famille séparée par une longue distance, mais qui veulent se mieux connaître et s'entr'aider pour assurer la conservation du précieux héritage de la foi, de la langue et des traditions reçues des ancêtres.

Déjà nous avons commencé à renouer les liens pendant si longtemps brisés. Beaucoup des nôtres ont voulu voir votre admirable pays et cette ville de la Nouvelle-Orléans, où la France a laissé son empreinte ineffaçable dans la mentalité artistique de sa population, dans la grâce et la distinction natives de ses nombreux habitants d'origine française. De notre côté, nous avons accueilli avec bonheur à Québec, à Montréal, et par tout le Canada, ceux des vôtres qui sont venus prendre part à nos fêtes du jubilé de l'Université Laval et du troisième centenaire de la fondation de Québec.

Nous espérons vous revoir en plus grand nombre en juin prochain, au Congrès du Parler Français, à ces grandes assises auxquelles les fils de France sont conviés de tous les points du continent américain pour venir à Québec affirmer leur légitime fierté du sang qui coule dans leurs veines, leur attachement aux traditions religieuses et nationales de la France de l'Ancien Monde,—à la langue harmonieuse et immortelle qui a produit dans les temps modernes les œuvres littéraires les plus brillantes et les plus parfaites de l'esprit humain,—et enfin, leur détermination de vivre et de rester en Amérique les champions de l'honneur et de l'esprit français.

Encore une fois, Monsieur le Président, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à vos fêtes. Merci pour l'accueil bienveillant que, je l'espère, vous voudrez bien faire à l'expression de mes pensées et de mes sentiments.

Puisse cette rencontre de nos esprits et de nos cœurs être le commencement de relations fraternelles plus fréquentes et fructueuses pour la grande mission qui nous incombe à tous comme les tenants, en Amérique, des traditions de foi et d'honneur de la France, notre ancienne et toujours adorée mère-patrie.

En terminant, Monsieur le Président, je vous prie d'agréer pour vos distingués collaborateurs et pour vous-même, les sentiments de ma plus haute considération et les souhaits de tous mes concitoyens pour le succès complet de vos fêtes.

J'ai l'honneur de me souscrire,
Votre tout dévoué,
NAP DROUIN,
Maire de Québec.

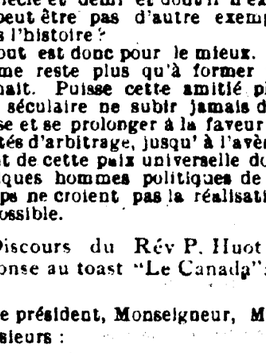

Le Roi des Sirops de Table
Dans Toutes les Bonnes Epiceries.

12 déc—5jm—dim mardi

Service postal.

A partir d'hier, 4 mai, les bureaux du directeur et sous-directeur des postes seront fermés à 1 heure après midi le samedi pendant l'été.

Cercle Affilié de l'Alliance française.

GROUPE DU THÉATRE.

Brillante séance de clôture.

Les chaleureux applaudissements qui ont salué les artistes qui avaient pris part au programme de la séance de clôture du Cercle Affilié hier après-midi, ont assez dit que l'enthousiasme des membres du Cercle loin de se refroidir, a suivi depuis la fondation de cette société un crescendo continu.

Le programme était des plus intéressant, du reste. Il s'ouvrait par un spirituel monologue—Les Marrons glacés, de xxx. Il était dit avec un naturel parfait et avec une verve contenue et d'autant plus entraînante par M. A. de Chateauneuf, le populaire directeur des classes de français dans les Ecoles publiques de la Nouvelle-Orléans Les rires ont souligné plusieurs passages du monologue et accompagné les applaudissements nourris qui ont suivi le "rideau".

La pièce de résistance était la fine comédie de Meilhac et Halévy, intitulée : "L'Été de la Saint Martin." qui paraissait n'avoir perdu aucun de ses charmes en vieillissant—grâce peut-être, en partie, à l'art consommé des interprètes chargés de la présenter aux membres du Cercle Affilié. Bricqueville, le vieil oncle un peu grincheux sur la question des alliances matrimoniales— lorsqu'il s'est agi de son neveu Noel,—Bricqueville, le vieux garçon qui se laisse bercer trop facilement par la voix jeune et douce d'une fausse nièce de la vieille gouvernante et court le danger, de se brûler au "Soleil de la Saint Martin" c'était M. Paul Rogez, le professeur de français bien connu, qui avait déjà fait ses preuves sur la scène—Mme de Chateauneuf, qui était Mme Le Breton ne rendait pas avec moins de finesse et avec un tact, un goût moins sûrs le rôle qui lui avait été confié. Celui d'Adrienne, appris en vingt-quatre heures, par Mlle Pauline Sarpy, était interprété d'une façon qui ne trahissait pas la hâte de la préparation. Quant à M. Larue, son talent, toujours égal, fait de sincérité et de naturel, était hier pleinement à la hauteur de son rôle—celui de Noel.

En somme nouveau succès—très prononcé,—et pour les acteurs du groupe dramatique du Cercle affilié, et pour le régisseur du "Théâtre du Cercle", Mme L. A. Fortier, et pour sa si distinguée présidente Mlle Grace King, dont le goût artistique avait imprimé son cachet aux décors du salon du Collège Newcomb, où avait lieu la réunion.

La prochaine réunion aura lieu au mois de novembre prochain.

Fête annuelle de l'Ancien Ordre des Druides.

L'Ancien Ordre Uni des Druides donnera sa cinquante-sixième fête annuelle de mai, dimanche prochain aux Fair Grounds.

Un programme très intéressant—comprenant des jeux athlétiques, jeux pour dames et enfants, courses de chevaux, de mulets et de ponies, exercices militaires, bal et autres divertissements—a été préparé par le comité d'organisation.

Les recettes de cette fête sont destinées au fonds des veuves et orphelins de l'ordre.

Enfant écrasé.

Allison Labry, un enfant de 12 ans demeurant rue Troisième 1304, a été victime d'un grave accident hier après-midi. Il montait une bicyclette lorsqu'en passant à l'intersection des rues St-Charles et Jackson, il a été renversé et écrasé par une automobile conduite par William H. Taw, un négociant domicilié avenue Louisiana 1240.

Le Dr A. C. Dorressein qui passait au même instant a pris l'enfant dans sa voiture et l'a conduit à l'hôpital Touro où les médecins ont déclaré son état grave.

TETE SQUAMEUSE CHUTE DE CHEVEUX

Et des Grosseurs Rouges Sortaient sur Visage, Mains et Bras du Bébé. De Plus en Plus Mal, La Mère Dit, "Je Crois que Rien ne l'Aurait Guéri à l'Exception de Cuticura."

"Mon premier bébé avait six mois quand il eut sur la tête des petites tumeurs qui séchaient et laissaient une écaille. Elles reparaissaient ensuite et finirent par lui gagner la tête. Tous ses cheveux tombèrent et sa tête fut couverte d'écailles. Les grosseurs rougeâtres parurent ensuite sur son visage et s'étendirent sur ses mains et ses bras. J'achetai plusieurs boîtes d'onguent, je lui donnai des remèdes pour le sang, et le fis traiter par deux médecins, mais il ne faisait qu'empirer. Il était ainsi depuis près de six mois quand une amie me parla de Cuticura. J'envoyai chercher une bouteille de Résolutif Cuticura, un Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura dont je commençai l'usage. Au bout de trois jours son état s'améliora, il commença à faire de longs sommes et cessa de se gratter la tête. Après l'emploi de deux bouteilles de Résolutif, deux boîtes d'Onguent et trois pains de Savon il était parfaitement bien, et n'a jamais eu d'éruptions d'aucune sorte depuis. Ses cheveux ont repoussé en petites bouclés. Je crois que rien ne l'aurait guéri à l'exception de Cuticura.

"J'ai acheté de l'Onguent et du Savon Cuticura plusieurs fois depuis pour des coupures et des piqures et ils n'ont jamais manqué de guérir ce pourquoi je les employais. Le Savon Cuticura est le meilleur que je connaisse pour l'usage de la toilette." (Signé) Mrs F. E. Harmon, R. F. D. 2, Atoka, Tenn., 10 Septembre, 1910.

Le Savon et l'Onguent Cuticura se vendent dans le monde entier. Faites venir de la Potter Drug & Chem. Corp., Dept. 16B, Boston, un généreux échantillon des deux, franco de port, avec une brochure de 32 p. sur la peau.

COLLISION.

Une collision s'est produite sur le fleuve au pied de la rue Canal, hier après midi vers deux heures, entre le steamship Mae, de la Philadelphia and Gulf Steamship Company, et le bateau d'excursion Sidney. Le dernier bâtiment a été fortement avarié mais personne n'a été blessé.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orléans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition de Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30 ; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes : Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AVIS SPECIAL.

Orphelinat Catholique Ste-Marie pour les Garçons.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1912.

La réunion annuelle de l'Orphelinat Catholique Ste-Marie pour les Garçons aura lieu à l'Asile, c/n Magazat et Chartres, 3me District, ce dimanche soir, 5 mai 1912, à 4 heures. Conformément à l'Article 3 d'un Acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 16 mars 1857, une élection de (15) quinze Directeurs pour l'Orphelinat de Garçons Ste-Marie, qui agiront comme tels pendant l'année à venir, aura lieu au cours de cette réunion.

HUGH McMANUS,
Président.
OTTO THOMAN,
Secrétaire.
5 mai—1f

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,

Abadie, Jean Joseph
Auxilien, Abel Félix
Barte, Jean Simon
Biraben, Jean Marie
Bresquignan, Jean-Baptiste
Cames, Jean Marie
Cazaubon, Louis Joseph
Cournet, Pierre
Daries, Jean Marie
Dugas, Léonce Albert
Ferran, Charles Dominique
Frédière, Jean Benoît
Gay, Gaston Alfred Pierre
Lamarque, Denis Louis
Labarre, Félix Jean Marie
Lannegrasse, Jules Célestin
Lavedan, Lucien Jean Marie
Marcoz, Pierre Paul
Milleraud, Eugène
Monlezun, Louis Ambroise
Oustalet, Raymond Emile
Périssé, Pierre Alexis
Picot, Jean
Portes, Jean Cyprien
Reichert, Emile Jean Robert
Riche, Eugène
Rivière, René Romain
Rouède, Paulin
Sorbet, Marcel Léon Joseph
Thébault, Julien Jules
Thomas, Jean Constantin
Verdier, Jean Marie
Vergez, Dominique Paulin
Villembits, Dominique
Virelande, Dominique
Vital, Eugène François

DECES.

BIALAS—Décédée vendredi, 3 mai 1912, à 11:15 heures p. m., CLEMENCE MAILHES, plus jeune fille de Louis Mailhes et Marie France, et veuve de Pierre Bialas, âgée de 48 ans, native de la Nouvelle Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Bialas, Berger, Mailhes, St-Martin et Sbisa, ainsi que les "Ladies' Lusitana Portuguesa Benevolent Association", sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 5 mai, à 3 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 835 rue Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne.

Enterrement au cimetière St-Vincent de Paul, rue Louisa.

CHAFFRAIX—Décédé à Montjoly, Chamalières, Puy-de-Dôme, France, DÉSIRÉ ANNET CHAFFRAIX, né à Pionsat, Puy-de-Dôme, le 8 juillet 1828 et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 1848.

PERALDO — HENRIETTA PERALDO, fille de Clément Cazage et Jean Peraldo, âgée de 32 ans.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

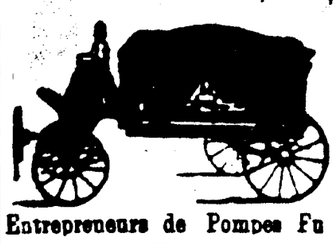

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Ramparts
PHONE { HEMLOCK 408

AVIS SPECIAL.

Le meeting annuel des actionnaires de la New Orleans Land Company aura lieu MERCREDI 8 mai, 1912, aux bureaux de la compagnie, No 427 rue Carondelet entre 7 et 8 heures P. M., dans le but d'élire douze (12) directeurs qui seront de service pendant l'année suivante. Aussi de voter sur la résolution suivante unanimement adoptée par le Conseil de Directeurs le 6 mars, 1912, relativement à l'amendement des Articles Nos 1 et 13 de la charte de la NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, maintenant LA NEW ORLEANS LAND COMPANY, laquelle résolution propose les amendements desdits articles, conformes à ceci :

"Cette corporation sera connue comme la New Orleans Land Company et son domicile sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane:

Elle existera et aura droit et privilèges de succession sous la susdite corporation pendant tout le terme et la période de cinquante ans à partir de, et après le jour et la date indiqués, et ladite corporation aura le pouvoir de posséder des Propriétés Foncières par acquisition et autrement, d'hypothéquer, vendre et hypothéquer celles ci, de construire des maisons et d'améliorer ses propriétés foncières de quelque manière que ce soit ; de posséder des bateaux d'agrément, pompes, machines barges, etc., chemins de fer et tous les appareils nécessaires pour effectuer les projets et dessains de cette Corporation et la mettre en opération.

QU'IL SOIT DE PLUS RESOLU : que l'article 13 soit amendé de la manière suivante :

Au bout de cinquante ans cette corporation sera dissoute et son actif distribué parmi ses actionnaires.

A. C. WUERPEL,
Président.
F. C. DAHLGREN,
Secrétaire et Trésorier.

27 av—au 8 mai inc

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
*LA PROVENCE, 9 mai.
*LA SAVOIE, 16 mai.
*LA LORRAINE, 23 mai.
†FRANCE [neuf], 30 mai.
*LA PROVENCE, 6 juin.
*LA LORRAINE, 13 juin.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,
S. S. CALIFORNIE, 7 mai.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$33.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du fret No 802 rue Common, bâtisse Hughes : 1er mars—1an

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 4 mai 1912

MARCHE MONETAIRE

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel....7 à 8 par cent
do A1 ....6 à 8
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Prêts sur garanties collatérales à terme...5 à 6
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Papier hypothécaire....6 à 8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45 à 45
Sols péruviens..... 41 à 42
Pesos chiliens..... 41 à 42½
New York.—
Taux de l'argent.....
Londres—
Taux de la Banque d'Angleterre.....4 0/0
Consols pour l'argent 82
Pour accompte 82
Paris—
Rentes 94.00
Argent en lingots, par once—
Livres 31

CHANGE.

Le STERLING est facile.

Commercial, 60 jours..481½
Traites de banques, à vue.....487½
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce, 60 jours.....5.21⅝ plus 1/16
Traites de banques, à vue.....5.16¼
REICHSMARKS—Faciles.
Commercial, 60 jours.....93⅞
Traites de banques, à vue..95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 d'esc.
Traites de banques $1

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du "N. O. Stock Exchange":

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Orleans	100	225	....
Canal - Louisiana Bk & T. Co	100	125	—
Citizens'	100	120	125
Commercial German Nat'l Trust & Sav	100	250	—
Commercial National	100	300	....
Cosmopolitan B. &	20	82½	....
German - American National	100	187	....
German - American Savings	100	205	—
Hibernia Bank and Trust	100	516½	520
Interstate Trust & Bkg Co	100	199	206
Metropolitan	100	175	—
New Orleans Nat	100	175	—
United States Sav.	100	240	....
Whitney Central	100	330	335
Compagnies d'assurance			
Hibernia	100	...	..
Lafayette	100	215	250
Mechanic and Traders'	110	150	—
Pan	146	100	115
Pontonia	100	120	130
Chemins de fer.			
Birmingham Ry L. & Pow. Co. pref.	100	....	...
do do com.	—	—	....
Little Rock Ry & El. Co. pref.	100	....	—
do com	100	—	....
Memphis Ry pref.	—	—	—
do do com.	45	49	
Nashville Ry & Light Co. pref.	100	94¼	95
do do com	100	110	—
N. O. Rlways pref.	100	76	79
do do com.	—	37	
Actions diverses			
Jarrolton Lane Co., Ltd.	100	100	—
J. C. Slaughter T. & S. F. Co.	50	—	35
Lamb. T. & T. Co.	100	....	—
O. H. Holmes Co.	100	....	148
Electric pref	100	....	—
Equitable Real.	100	147	...
French Opera		100	130
Friscoville Rlty	100	....	....
Houston L. & P. pref.		....	—
Maison Blanche	100	107	110
National Rlty	10	8	...
N. O. Brewing pref.	100	50	57½
do do com.	100	....	—
N. O. D. Dock Co.	100	—	...
N. O. Land Co	10	26¾	27
N.O. Water Supply	100	....	....
Suburban Rlty	10	12	....
Tecopa Consolidated Mining Co.	—	....	
United Fruit Co	100	—	....
Adler Weinberger S. S. Co.	100	..	—
Cotton Exchange	200	2400	2700
Hunter Canal Co. of N. O.	100	....	—
Importers' Bonded Warehouse	100	—	....
Louisiana Nav. & Fish. Co. Ltd	100	95	—
Metairie Cemetery Association	100	....	....
Myles Salt Co. pref.	100	120	...
do do do com.	100	120	....
N. O. Auction Ex. Ltd.	500	350	....
N.O. Board of Trade	100	35	....
N. O. Cold Storage Co. Ltd	100	....	80
Standard Guano & Ph. Mfg Co.	100	—	...
Sugar Exchange	250	72½	85
Sun States Land & Timber Co	100	....	....
Pontonia Loan & Building Co.	100	—	—
Bons divers.			
U. S 4s, 1925		....	....
do 2s 1918		....	—
Louisiana 4s		99¼	—
Floating Debt 4s		90	—
Judicial Ex. Fund 4s		...	—
City Premium Bonds		254½	255½
Crawn Premiums		325	—
City Premium Numbers		..	
City 4s		100⅜	100¾
Public Imp. Bonds		97¼	97¾
Sevens, gold		120	—
Atchafalaya District		108	—
Rossier do		—	—
Caddo do 5s		106	110½
Caddo do 6s		98	....
Fifth District 1950, 5s		....	....
do do 1952, 5s		...	....
do do 1954, 5s		..	....
Lafourche District		103	—
Lake Borgne District 6s		107½	112½
do do 5s		....	—
Orleans do		....	....
Plaquemines P. do E. B.		....	....
Pontchartrain District 20 years, C		100	—
Pontchartrain District 0 years, D		120	....
Red River, A. & Bayou Boeuf District		107	....

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 40 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE
ÉPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTERO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT